



SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

L'agriculture drômoise :



La journée du mardi 25 février était consacrée à la thématique « Bio, circuits courts et arboriculture ». Un nouveau Plan Bio fut lancé officiellement mardi matin, en présence de l'Agence Bio, Agribiodrôme, Cluster bio et la Chambre d'agriculture, avec le témoignage d'Agricourt et Agrobiodrôme.



PARIS - Porte de Versailles

Du samedi 22 février au dimanche 1^{er} mars 2020, le département de la Drôme était en première ligne au pavillon 4 du Parc des Expositions Porte de Versailles à l'occasion du salon international de l'agriculture. L'occasion pour le département de donner une visibilité aux savoir-faire, innovations, filières, produits et producteurs, ainsi qu'à tous les acteurs/partenaires engagés en faveur de l'excellence agricole drômoise.

La Drôme, un territoire d'excellence agricole? Oui au regard du nombre d'Appellations d'Origine Protégée (19) ou d'Indications Géographiques Protégées (17). Oui au regard des produits labellisés: l'olive de Nyons, le Picodon, le Saint Marcellin, le Bleu du Vercors Sassenage, le Banon ou encore le Petit Épeautre de Haute Provence, l'Ail de la Drôme, les Ravioles du Dauphiné... «33% des exploitations drômoises et près de 90 entreprises agroalimentaire produisent sous un signe officiel de qualité lié à l'origine», précisera la présidente du Département de la Drôme, Marie-Pierre Mouton. Oui au regard d'un parti pris visionnaire en matière d'agriculture biologique: la Drôme est le premier département bio de France en termes de surfaces et d'antériorité.

Et ce n'est pas fini: l'année 2020 verra sans doute aboutir des dossiers de labellisation déposés voilà près d'une dizaine d'années, puisque c'est le temps qu'il faut en moyenne pour obtenir le prestigieux titre d'excellence. C'est le cas pour le Nougat de Montélimar, mais aussi pour l'Abricot des Baronnies.

« Attaché à l'ensemble du monde agricole, le Département consacre 3,4 M€ d'aides directes et indirectes pour soutenir les exploitations, les filières d'excellence, le développement du bio, les circuits courts et les produits sous signe de qualité, qui contribuent à la promotion globale de toutes les productions locales. Le budget annuel

consacré au bio est de 1 million d'euros », précise la présidente.

La filière bio : restons vigilants

26 % de la superficie agricole en Drôme est cultivée en bio. « Voilà 28 ans que la Chambre d'Agriculture met des moyens sur la culture bio », rappelle Jean-Pierre Royannez, président de la Chambre d'Agriculture de la Drôme, précisant au passage que 350 000 euros sont consacrés chaque année à l'accompagnement de cette filière. « 40 % des installations en 2019 sont en bio, ce qui représente 80 exploitants. Mais il y a de la place pour tout le monde ! » précise-t-il.

« L'engouement pour le bio ne cesse de croître », complète Adrien Petit, directeur du Cluster Bio Auvergne Rhône Alpes. « Mais la physionomie de la filière change avec l'arrivée des industriels sur cette niche. Il faut surveiller les bonnes pratiques et encourager un travail en toute transparence » pour conserver la confiance des consommateurs, précise-t-il.

« Le Département veille à ces bonnes pratiques quant à l'approvisionnement en restauration collective et en particulier dans les collèges où les repas sont approvisionnés en circuits courts, où les menus sont élaborés avec des produits locaux et de saison, et où nous sensibilisons les jeunes à bien manger et à bien se nourrir », concluait la présidente.

Corinne Legros



Le président de la Région Auvergne Rhône Alpes, Laurent Wauquiez (à g.) était aux côtés de la présidente de Département Marie-Pierre Mouton (micro), de ses conseillers, de parlementaires et du président de la Chambre d'Agriculture, pour l'inauguration officielle du stand mardi après-midi.



La truffe, Diamant noir de la Drôme, a été un vecteur non négligeable de popularité pour le Département pendant toute la semaine.